

### 3. Les municipalités<sup>8</sup>

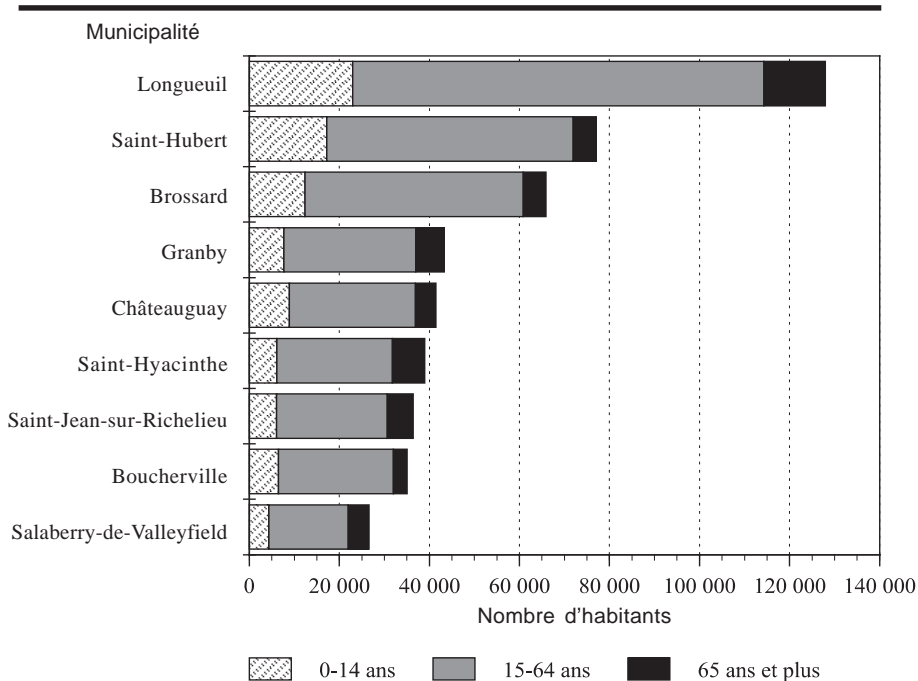
#### 3.1 Municipalités de 25 000 habitants et plus

##### *La structure de la population par âge*

- En 1996, la Montérégie comprend 9 municipalités de 25 000 habitants et plus, qui regroupent 492 690 personnes, soit 39,2 % de la population régionale (tableau 1 et figure 20). Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans un peu plus élevée (18,7 %) que celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (17,5 %), mais une part de personnes âgées de 65 ans et plus inférieure (11,3 % comparative-ment à 12,9 %). En proportion, leur population d'âge actif de 15 à 64 ans (70,0 %) s'apparente à la moyenne québécoise (69,6 %) (tableau 5).
- La municipalité de Saint-Hyacinthe présente les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans (15,7 %) et de personnes de 15 à 64 ans (65,9 %), de même que la plus grande part de population de 65 ans et plus (18,4 %), l'une des plus fortes au Québec. À l'opposé, la population de Saint-Hubert affiche la plus forte proportion de 0-14 ans (22,3 %) et la plus faible de 65 ans et plus (6,6 %). C'est la municipalité de Brossard qui détient la part de population d'âge actif la plus élevée (73,5 %); elle partage ainsi avec Sept-Îles (Côte-Nord) la plus forte proportion de personnes de 15 à 64 ans au Québec.

Figure 20

#### Population par groupe d'âge et par municipalité de 25 000 habitants et plus, région administrative de la Montérégie, 1996



##### *Les familles de recensement*

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 137 540 familles, dont 18,0 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 21). Cette proportion est légèrement inférieure à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (18,7 %). La municipalité de Longueuil (23,6 %) affiche la plus forte proportion de familles monoparentales dans la région, alors que celle de Boucherville (12,3 %) présente la plus faible (tableau 5).

<sup>8</sup> L'analyse des municipalités ne porte que sur l'année 1996. Aux fins d'analyse, les municipalités ont été regroupées en trois grandes catégories : 25 000 habitants et plus, 10 000 à 24 999 habitants et 1 000 à 9 999 habitants. Ces catégories sont utilisées pour l'analyse comparative des municipalités. Cette dernière porte toujours exclusivement sur l'ensemble des municipalités de même taille dans la région ou au Québec. Pour alléger le texte, des mentions du type « La municipalité... affiche la plus forte proportion de... dans la région ou au Québec » sont parfois utilisées. Si la mention se situe, par exemple, dans la section sur les municipalités de 25 000 habitants et plus, elle sous-entend que cette municipalité affiche la plus forte proportion de... parmi l'ensemble des municipalités de 25 000 habitants et plus de la région ou au Québec.

Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comprennent 92 255 familles avec enfants, lesquelles regroupent 157 395 fils et filles jamais mariés à la maison (tableaux 2, 3 et figure 22). De ce nombre, 23,1 % ont de 0 à 5 ans, 47,8 % de 6 à 17 ans et 29,1 %, 18 ans et plus (tableau 5).
- Quatre des 9 municipalités détiennent une part d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle du Québec (24,3 %). Parmi elles, les municipalités de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Longueuil présentent les plus fortes proportions dans la région (respectivement 25,9 % et 25,7 %). Par ailleurs, Brossard se démarque avec la plus faible part d'enfants d'âge préscolaire au Québec (17,2 %).
- À l'échelle régionale, la municipalité de Granby (V) affiche la plus forte proportion de jeunes de 6 à 17 ans (50,2 %) et Longueuil, la plus faible (45,3 %). Presque toutes les municipalités de cette taille dans la région (à l'exception de Longueuil) présentent une part de jeunes de ce groupe d'âge plus élevée que la moyenne québécoise (46,2 %).
- Au total, 7 municipalités sur 9 comptent une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison inférieure à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (29,5 %). Le plus faible taux est observé dans la municipalité de Granby (V) (25,0 %) et le plus haut, dans celle de Brossard (36,0 %).

Figure 21

**Proportion du nombre de familles monoparentales par municipalité de 25 000 habitants et plus, région administrative de la Montérégie, 1996**

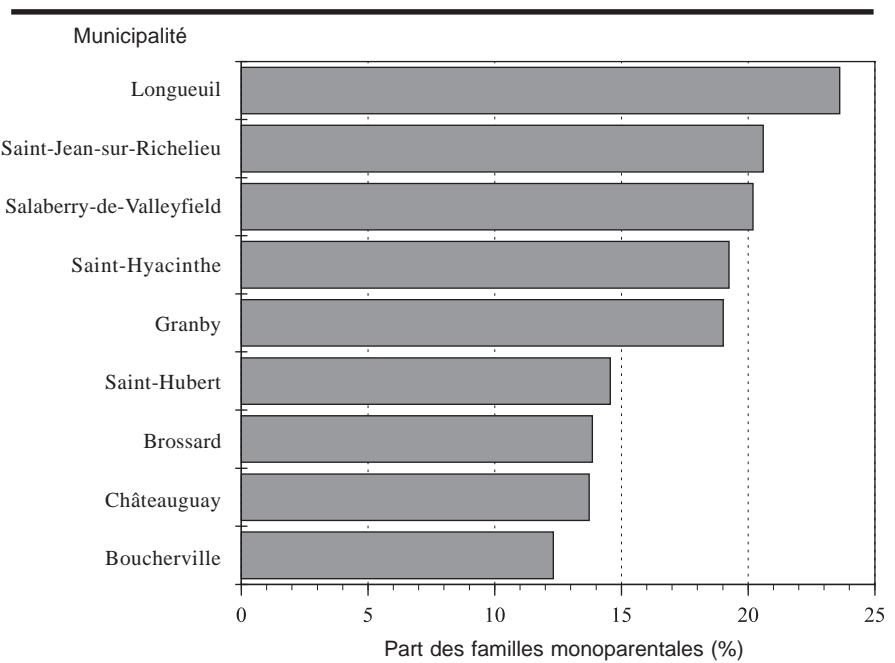
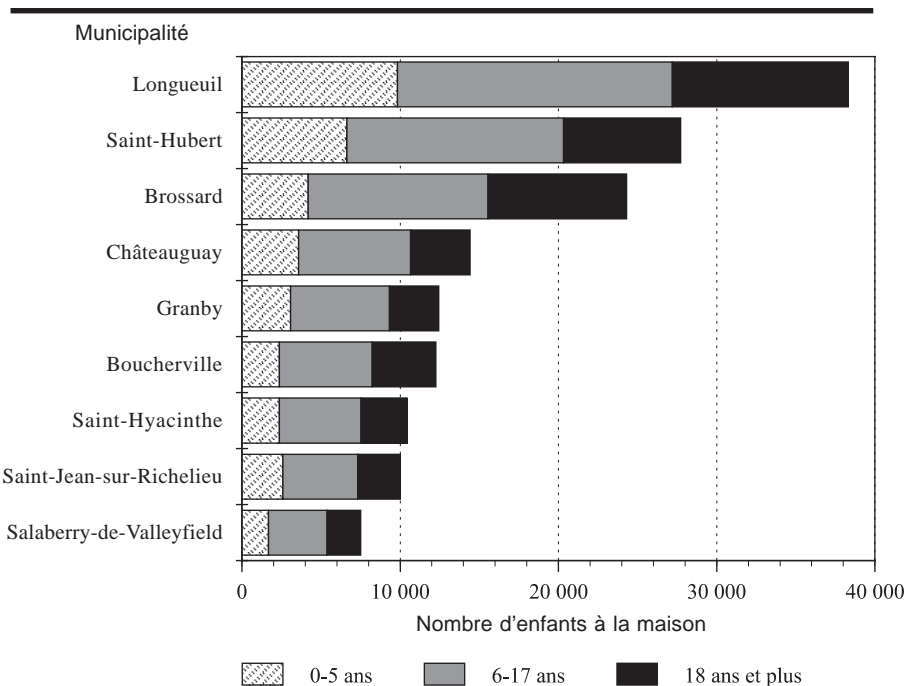


Figure 22

**Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et par municipalité de 25 000 habitants et plus, région administrative de la Montérégie, 1996**

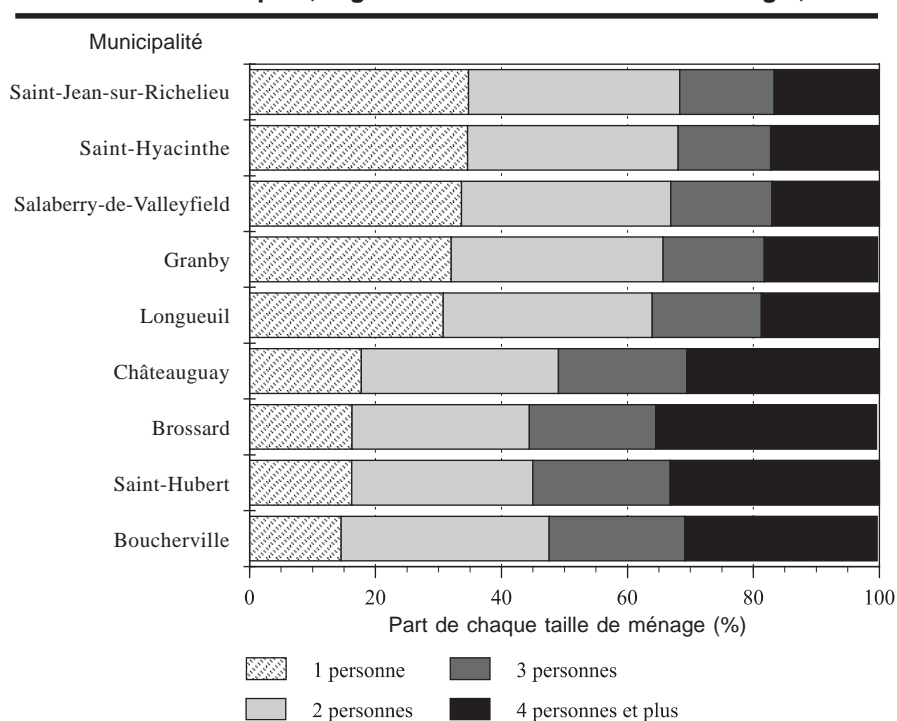


### Les ménages privés

- Les municipalités de 25 000 habitants et plus de la région comptent 193 815 ménages privés, dont 26,1 % sont composés d'une personne seule, 31,9 % de 2 personnes, 18,1 % de 3 personnes et 23,9 % de 4 personnes et plus (tableau 4 et figure 23). Elles se démarquent par leur forte proportion de ménages de 3 personnes et plus (42,0 % comparativement à 36,9 % au Québec) et par leur faible part de ménages de 1 personne (26,1 % en regard de 31,7 %) (tableau 5).
- Dans la région, 5 municipalités ont plus de 30 % de ménages de 1 personne, dont Saint-Jean-sur-Richelieu (34,8 %) et Saint-Hyacinthe (34,6 %), qui présentent les plus fortes proportions. Les 4 autres municipalités de même taille en comptent moins de 20 %, ce qui est nettement au-dessous de la moyenne du Québec (31,7 %). Parmi elles, Boucherville se distingue avec la plus petite part (14,6 %).
- La proportion des ménages de 2 personnes varie entre 28,2 %, dans la municipalité de Brossard, et 33,6 % dans celles de Saint-Jean-sur-Richelieu et Granby (V). Au total, 6 municipalités possèdent une part de ces ménages plus élevée que celle du Québec (31,4 %).
- Parmi les 4 municipalités qui détiennent une part de ménages de 3 personnes plus importante que celle observée dans l'ensemble du Québec (16,6 %), Saint-Hubert est celle qui affiche la plus forte proportion (21,8 %), suivie de près par Boucherville (21,6 %). Les municipalités de Saint-Hyacinthe (14,7 %) et de Saint-Jean-sur-Richelieu (15,0 %) présentent quant à elles les plus faibles parts de ces ménages.

Figure 23

### Proportion des ménages privés selon la taille et par municipalité de 25 000 habitants et plus, région administrative de la Montérégie, 1996



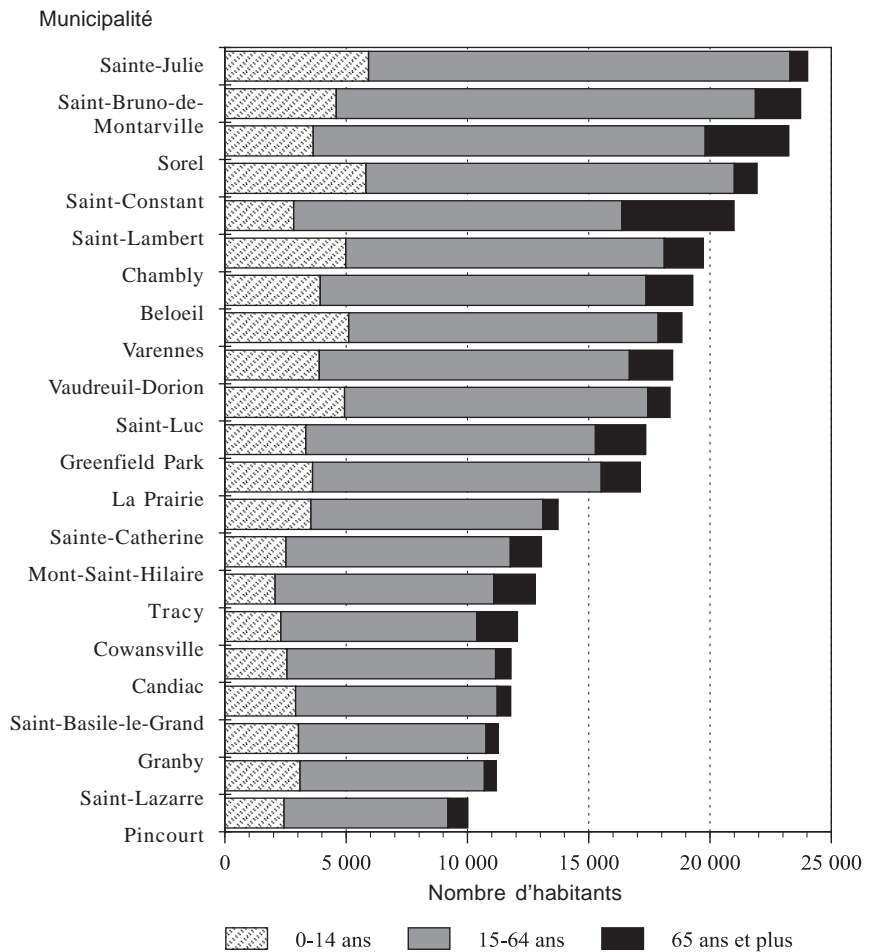
- Au total, 4 municipalités comptent plus de 30 % de ménages de 4 personnes et plus; parmi elles, Brossard affiche la plus forte proportion (35,6 %). Pour les 5 autres municipalités, la part de ces ménages est inférieure à la moyenne québécoise (20,3 %), Saint-Jean-sur-Richelieu étant celle qui en détient proportionnellement le moins (16,6 %).

### 3.2 Municipalités de 10 000 à 24 999 habitants

#### La structure de la population par âge

- En 1996, la Montérégie comprend 21 municipalités de 10 000 à 24 999 habitants, qui regroupent 350 720 personnes, soit 27,9 % de la population de la région (tableau 1 et figure 24). Leur population totale compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (22,0 %) un peu plus élevée que celle observée pour l'ensemble des municipalités de cette taille au Québec (20,9 %) et une plus petite part de personnes de 65 ans et plus (8,8 % comparativement à 10,5 %). Leur proportion de personnes de 15 à 64 ans (69,2 %) se rapproche quant à elle de celle calculée pour le Québec (68,6 %) (tableau 5).
- Près des deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (13 sur 21) ont une part de jeunes de 0 à 14 ans plus élevée que celle observée au Québec (20,9 %). La population de 7 municipalités est même composée à plus de 25 % de jeunes de 0 à 14 ans. Saint-Lazare affiche la plus forte proportion dans ce groupe d'âge à l'échelle régionale (27,7 %). De son côté, Saint-Lambert (13,5 %) présente l'un des plus faibles taux de jeunes au Québec.
- Avec chacune 72,9 % de population de 15 à 64 ans, Saint-Bruno-de-Montarville et Candiac partagent la plus forte proportion de personnes d'âge actif dans la région, alors que Saint-Lambert (64,5 %) montre la plus faible. Cette dernière compte parmi les 7 municipalités qui possèdent une part de population d'âge actif inférieure à celle du Québec (68,6 %).

Figure 24  
**Population par groupe d'âge et par municipalité de 10 000 à 24 999 habitants, région administrative de la Montérégie, 1996**



- Saint-Lambert se démarque, et de beaucoup, avec la plus forte part de population de 65 ans et plus dans la région (22,1 %), la seule au-dessus de 15 %. À l'opposé, 7 municipalités comptent moins de 5 % de personnes âgées. Sainte-Julie présente la 2<sup>e</sup> plus faible proportion au Québec (3,1 %), derrière Saint-Jean-Chrysostome (Chaudière-Appalaches) (2,6 %). Dans l'ensemble des municipalités de même taille au Québec, les personnes de 65 ans et plus représentent 10,5 % de la population totale.

### Les familles de recensement

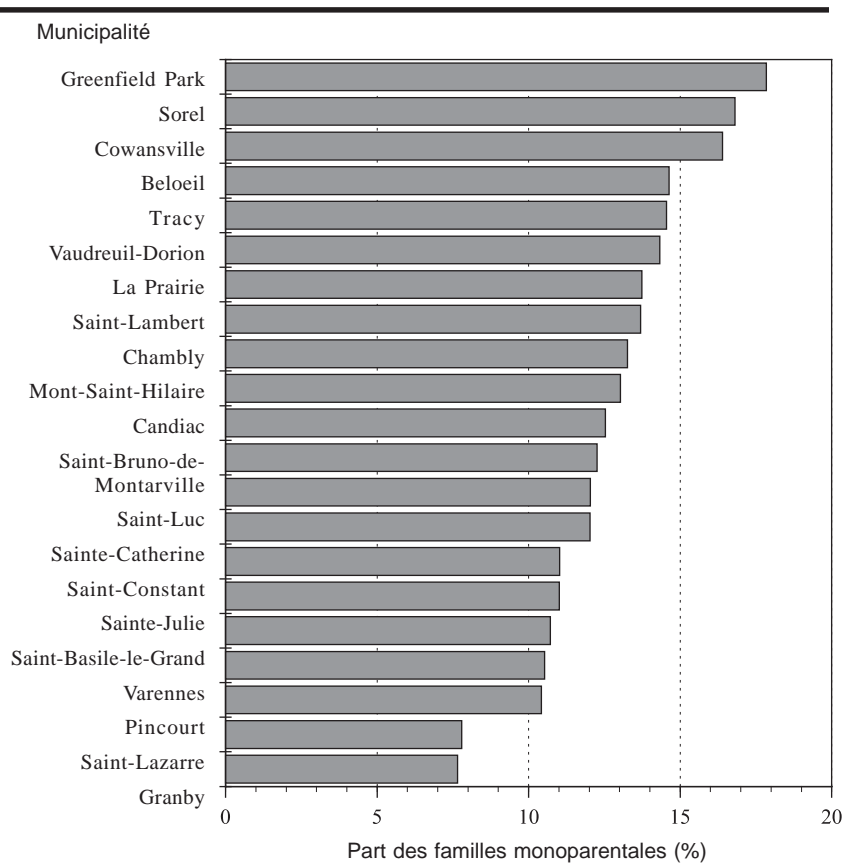
- On dénombre 100 415 familles dans les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région; parmi elles, 12,8 % sont monoparentales (tableau 2 et figure 25). Cette proportion est inférieure à celle calculée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (14,2 %) (tableau 5).
- Six municipalités affichent une proportion de familles monoparentales supérieure à celle observée au Québec, Greenfield Park détenant la plus forte (17,8 %). De leur côté, Saint-Lazare (7,8 %) et Granby (CT) (7,7 %) se démarquent avec les plus faibles proportions au Québec.

### Les enfants à la maison

- En 1996, les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comptent 68 875 familles avec enfants totalisant 120 735 enfants jamais mariés à la maison (tableau 3 et figure 26). Un peu plus du quart d'entre eux (25,9 %) sont âgés de 0 à 5 ans, comparativement à 24,4 % au Québec. En contrepartie, la proportion des enfants âgés de 18 ans et plus (24,0 %) y est moins élevée que dans l'ensemble du Québec (25,0 %) (tableau 5).
- Six des 21 municipalités ont une proportion d'enfants de 0 à 5 ans d'au moins 30 %; Chambly présente la plus forte, soit 32,7 %. À l'opposé, 3 municipalités affichent une proportion inférieure à 20 %, notamment Sorel (17,7 %), qui détient la plus faible part d'enfants d'âge préscolaire dans la région.

Figure 25

### Proportion du nombre de familles monoparentales par municipalité de 10 000 à 24 999 habitants, région administrative de la Montérégie, 1986-1996



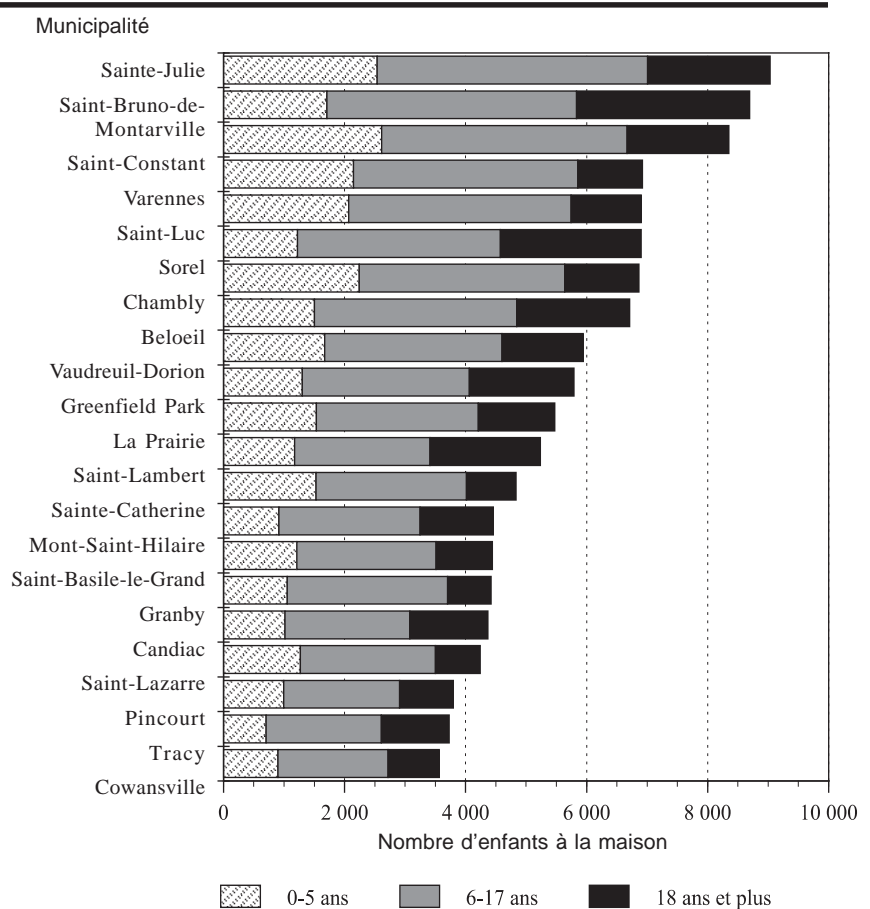
- Les municipalités de Granby (CT) (59,8 %) et de Saint-Lambert (42,7 %) montrent respectivement la plus forte et la plus faible part de jeunes de 6 à 17 ans au Québec. En moyenne, à l'échelle québécoise, les jeunes de ce groupe d'âge représentent 50,5 % des enfants à la maison. Neuf municipalités de cette taille dans la région affichent ainsi un taux plus élevé que celui du Québec.
- Dans la région, 8 municipalités ont une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (25,0 %). Le plus haut taux est atteint dans la municipalité de Saint-Lambert (34,9 %) et le plus bas, dans celle de Varennes (15,4 %). Il s'agit d'ailleurs de l'une des plus faibles proportions dans l'ensemble du Québec.

### Les ménages privés

- Les municipalités de 10 000 à 24 999 habitants de la région comprennent 127 855 ménages privés, dont 19,4 % sont composés d'une personne seule, 30,5 % de 2 personnes, 20,2 % de 3 personnes et 29,9 % de 4 personnes et plus (tableau 4 et figure 27). Ces municipalités se démarquent par leur faible proportion de ménages de 1 personne, qui n'atteint que 19,4 %, comparativement à 22,7 % au Québec (tableau 5).
- Seulement 5 municipalités présentent une part de ménages de 1 personne supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (22,7 %). Parmi elles, Saint-Lambert (37,7 %) et Cowansville (31,3 %) affichent les plus fortes proportions. À l'opposé, les municipalités de Granby (CT) (7,6 %) et de Saint-Lazare (9,8 %) sont les seules à détenir un taux de moins de 10 % pour ce type de ménage, Granby (CT) ayant même la plus faible proportion au Québec.
- La municipalité de Tracy partage avec celle de Thetford Mines (Chaudière-Appalaches) la plus forte part de ménages de 2 personnes au Québec, soit 35,4 %. De son côté, Saint-Constant présente la plus faible proportion à l'échelle régionale (26,5 %) et fait partie des 11 municipalités de la région pour lesquelles la part de ces ménages est au-dessous de la moyenne du Québec (30,7 %).
- Saint-Constant détient la plus grande part de ménages de 3 personnes dans la région (24,2 %). Par ailleurs, Saint-Lambert se distingue en partageant avec Westmount (Montréal) la plus faible proportion de ces ménages au Québec (12,7 %). Au total,

Figure 26

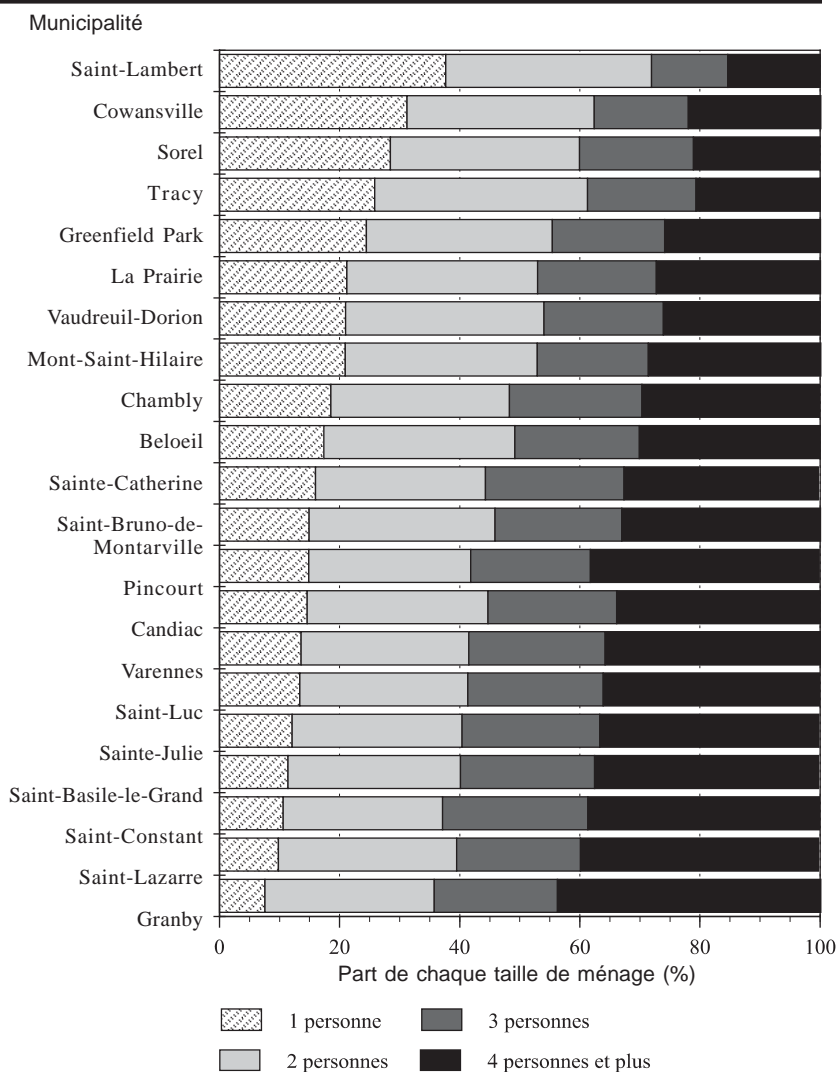
### Nombre d'enfants à la maison selon le groupe d'âge et par municipalité de 10 000 à 24 999 habitants, région administrative de la Montérégie, 1996



seulement 6 des 21 municipalités de la région affichent une part de ménages de 3 personnes inférieure à celle du Québec (19,1 %).

- Les deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (14 sur 21) présentent une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle observée pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (27,4 %). La municipalité de Granby (CT) affiche la plus forte proportion de ce type de ménage (43,9 %) et Saint-Lambert, la plus faible (15,4 %).

Figure 27

**Proportion des ménages privés selon la taille et par municipalité de 10 000 à 24 999 habitants, région administrative de la Montérégie, 1996**

**3.3 Municipalités de 1 000 à 9 999 habitants**
*La structure de la population par âge*

- En 1996, la Montérégie comprend 135 municipalités de 1 000 à 9 999 habitants, qui regroupent 379 217 personnes, soit 30,2 % de la population régionale (tableau 6). On y compte une proportion de jeunes de 0 à 14 ans (22,0 %) légèrement plus élevée que dans l'ensemble des municipalités de cette taille au Québec (21,2 %). On y note également une moins grande part de personnes de 65 ans et plus (10,1 % comparativement à 11,2 %) (tableau 5).
- Les deux tiers des municipalités de cette taille dans la région (90 sur 135) affichent une proportion de jeunes de 0 à 14 ans dépassant celle observée au Québec (21,2 %). Pour 19 d'entre elles, ce taux s'élève à plus de 25 %; il atteint même 31,8 % dans la municipalité de Saint-Alphonse. À l'opposé, la part des jeunes de ce groupe d'âge est inférieure à 15 % dans les municipalités de Sutton (V) (14,5 %), Saint-Joseph-de-Sorel (13,3 %) et Venise-en-Québec (12,7 %). Cette dernière municipalité détient d'ailleurs l'une des plus faibles proportions à l'échelle du Québec.
- Par ailleurs, plus de la moitié des municipalités (74 sur 135) ont une proportion de personnes d'âge actif plus élevée que celle calculée pour le Québec (67,6 %). Saint-Hyacinthe-le-Confesseur affiche la plus forte (74,7 %), alors que Huntingdon (59,0 %), Sutton (V) (59,3 %) et Ormstown (59,5 %) présentent les plus faibles.

- Un peu moins du tiers des municipalités de cette taille dans la région (44 sur 135) ont une proportion de personnes de 65 ans et plus supérieure à celle observée au Québec (11,2 %). Parmi elles, 5 municipalités présentent un taux dépassant 20 %, notamment Sutton (V) (25,9 %), qui détient l'une des plus fortes proportions de personnes âgées au Québec. À l'opposé, Saint-Alphonse (2,6 %), Saint-Amable (3,5 %), Saint-Mathieu-de-Beloeil (4,4 %), Sainte-Rosalie (4,8 %), Sainte-Sabine (4,8 %) et Saint-Thomas-d'Aquin (4,9 %) affichent des parts inférieures à 5 %.

#### *Les familles de recensement*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 108 190 familles, dont 11,4 % sont monoparentales. Cette proportion est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (12,2 %) (tableau 5).
- Au total, 35 municipalités affichent une proportion de familles monoparentales supérieure à celle observée au Québec. Parmi elles, LeMoyne (22,6 %), Saint-Joseph-de-Sorel (21,0 %) et Ormstown (20,5 %) sont les seules à présenter des taux dépassant 20 % (tableau 6). À l'opposé, 7 municipalités comptent moins de 5 % de ce type de famille, Venise-en-Québec (0,0 % – donnée arrondie), Hemmingford (2,1 %) et Sainte-Barbe (2,8 %) faisant partie des municipalités où les familles monoparentales sont proportionnellement les moins nombreuses au Québec.

#### *Les enfants à la maison*

- En 1996, les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comptent 70 355 familles avec enfants (tableau 6). Elles regroupent 127 520 fils et filles jamais mariés à la maison, dont 25,9 % ont de 0 à 5 ans, 52,1 % de 6 à 17 ans et 21,9 %, 18 ans et plus (tableau 5).

- Au total, 84 des municipalités de cette taille dans la région ont une proportion d'enfants de 0 à 5 ans supérieure à celle observée au Québec (24,1 %). Dans 19 municipalités, les 0 à 5 ans représentent même plus de 30 % des enfants. À ce chapitre, Saint-Clet (36,5 %) et Saint-Dominique (35,3 %) affichent des proportions qui comptent parmi les plus fortes au Québec. À l'opposé, dans 4 municipalités ce taux n'atteint pas 15 %. Hemmingford (11,8 %) se démarque ainsi avec l'un des plus faibles pourcentages d'enfants d'âge préscolaire au Québec.
- Au total, 75 municipalités ont une proportion de jeunes de 6 à 17 ans dépassant celle observée au Québec (51,7 %). Parmi ce groupe, les municipalités de Saint-Hugues (72,9 %), Saint-Joachim-de-Shefford (70,4 %), Hemmingford (69,6 %), Roxton Falls (68,9 %) et Sutton (CT) (67,4 %) affichent les plus fortes parts au Québec. Saint-Joseph-de-Sorel (35,4 %) et Terrasse-Vaudreuil (35,7 %) sont les seules dans la région à présenter des proportions inférieures à 40 %. Elles se situent d'ailleurs parmi les municipalités de cette taille qui possèdent les plus petites parts de jeunes de 6 à 17 ans au Québec.
- Parmi les 41 municipalités qui ont une proportion d'enfants de 18 ans et plus à la maison supérieure à celle observée au Québec (23,9 %), Saint-Joseph-de-Sorel (38,5 %) est la seule qui affiche un taux dépassant les 35 %. Au total, 11 municipalités présentent une proportion de moins de 15 %, dont celles de Roxton Falls (11,1 %), Saint-Hugues (12,1 %), Saint-Alphonse (12,2 %) et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix (12,2 %), qui détiennent des parts d'enfants de ce groupe d'âge comptant parmi les plus faibles à l'échelle québécoise.



### *Les ménages privés*

- Les municipalités de 1 000 à 9 999 habitants de la région comprennent 139 770 ménages privés, dont 20,2 % sont composés d'une seule personne, 32,4 % de 2 personnes, 18,5 % de 3 personnes et 28,8 % de 4 personnes et plus. Ces proportions s'apparentent à celles observées pour l'ensemble des municipalités de même taille au Québec (tableau 5).
- Plus du tiers des municipalités de cette taille dans la région (48 sur 135) ont une proportion de ménages de 1 personne qui dépasse celle calculée pour le Québec (21,1 %). Neuf d'entre elles en comptent plus de 30 %, dont LeMoynes (41,7 %) et Saint-Joseph-de-Sorel (40,7 %), qui présentent les plus fortes proportions au Québec (tableau 6). Pour leur part, Saint-Joachim-de-Shefford (9,3 %) et Saint-Mathieu-de-Beloeil (9,6 %) sont les seules dans la région à afficher des parts de ménages de 1 personne inférieures à 10 %.
- Au total, 76 des 135 municipalités ont une proportion de ménages de 2 personnes supérieure à celle observée au Québec (32,0 %). Six municipalités en comptent au moins 40 %, dont celle de Noyan (46,3 %), qui détient la plus grande part au Québec. De son côté, Saint-Jude (18,5 %) présente la seule proportion inférieure à 20 % dans la région.
- Au Québec, 18,6 % des ménages des municipalités de 1 000 à 9 999 habitants sont composés de 3 personnes. Dans la région, plus de la moitié des municipalités de cette taille (69 sur 135) affichent une proportion de ce type de ménage plus élevée. Parmi elles, Sainte-Rosalie (P) (27,1 %) est la seule à avoir une proportion de ménages de 3 personnes supérieure à 25 %, parmi les plus fortes au Québec. Venise-en-Québec (6,9 %) se démarque quant à elle avec la 2<sup>e</sup> plus faible proportion à l'échelle québécoise, derrière celle du territoire amérindien de Manouane (Lanaudière) (4,4 %).
- Quatre-vingt-deux municipalités de cette taille dans la région ont une proportion de ménages de 4 personnes et plus supérieure à celle calculée pour le Québec (28,2 %). Six d'entre elles présentent même des parts supérieures ou égales à 40 %, dont Sainte-Sabine (47,6 %) et Saint-Alphonse (45,6 %), qui affichent les plus élevées. À l'opposé, les municipalités de Saint-Joseph-de-Sorel (11,0 %), LeMoynes (11,8 %) et Sutton (V) (13,4 %) se démarquent avec des proportions inférieures à 15 %, parmi les plus faibles au Québec.

